

# S 20 : LA PERSONNE VIEILLISSANTE PORTEUSE D'UN HANDICAP

Les professionnels chargés de la prise en charge des personnes vieillissantes porteuses d'un handicap sont souvent confrontées à des problématiques liées au handicap. La connaissance du handicap, l'adaptation de la prise en charge et la mise en place d'un travail d'équipe autour du handicap, le professionnalisme de chaque intervenant nécessitent d'avoir mis le handicap de la personne vieillissante au coeur du dispositif d'accompagnement.

## PROGRAMME :

### 1. Le handicap et la personne vieillissante porteuse d'un handicap, un concept méconnu

- Qu'est-ce que le handicap
- La personne handicapée vieillissante est une personne
- Les représentations sociales du handicap
- Notre propre regard sur le handicap : une rencontre avant tout

### 2. Les acteurs du handicap vieillissant

- Les institutions et la personne vieillissante
- La personne vieillissante en situation de handicap
- Les professionnels en charge des personnes
- La famille et l'entourage

### 3. Les situations à risque

- La maltraitance : quelle action engager
- Prévenir le stress, accompagner la souffrance
- L'évolution du handicap : un accompagnement vigilant
- Ne pas baisser les bras

### 4. Un professionnalisme engagé

- Un projet d'établissement engagé
- Un travail d'équipe mutualisant les compétences
- Plus que des techniciens, des professionnels ancrés dans l'humain
- Une mission commune des équipes

### 5. Des actions

- Un accompagnement personnalisé
- Un lien renforcé avec la famille
- Un travail pluridisciplinaire concerté
- Des moyens humains et techniques adaptés

## EVALUATION :

- Une phase de diagnostic et d'analyse de la demande est réalisée au démarrage de formation (détail de l'analyse des besoins).
- Évaluation formative est mise en place durant le processus d'apprentissage.
- Évaluation de la satisfaction de la formation sur grille individuelle d'évaluation de fin de formation (avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site).
- Évaluation individuelle écrite réalisée en fin de formation organisée, dans le respect de la réglementation qualité Qualiopi.  
Ceci afin d'évaluer les connaissances acquises ou en cours d'acquisition.
- Remise d'un Certificat de Réalisation qui précise le niveau d'atteinte des objectifs de développement des compétences professionnelles.
- Questionnaire d'évaluation de la mise en œuvre des compétences développées, à froid environ 6 mois après la fin de la formation.



## MODALITÉ ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Approche par compétences, apprentissage « par l'action et dans l'action », avec accompagnement du formateur, en présentiel et en facilitation synchrone/asynchrone à distance.
- Cette formation alterne apports théoriques, réflexions, analyse et entraînement pratique sur des cas concrets apportés par les participant(e)s.
- Des modèles d'outils, de procédures, des références bibliographiques sont transmis.
- Un support de formation est remis à chaque participant, sous format papier ou numérique.



### REF : S 20

1 jour / Intra ou Inter établissements

7h Présentiel

240 € HT par jour et par personne

Tarif groupes sur devis

En supplément : Location de salle,  
de matériel supplémentaire, repas,  
déplacement

### ACCESSIBILITÉ :

Quant à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, elle dépend du lieu de formation et du type de handicap au regard des modalités d'accompagnement pédagogique (ces aspects sont à évoquer impérativement au cours de l'entretien préalable à toute contractualisation afin de vous orienter au mieux).

### POUR QUI :

Cadres et non cadres  
Groupe maximum 12 personnes

### PRÉREQUIS :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Reconnaître les différents handicaps et leurs représentation sociales afin d'adapter le soin à la personne prise en charge
- Identifier les acteurs du handicap pour mettre en place un dispositif d'accompagnement personnalisé de la personne porteuse d'un handicap
- Identifier les situations à risques pour la personne handicapées pour anticiper et agir en conséquence
- Mutualiser les compétences d'une équipe au bénéfice de la personne porteuse d'un handicap conformément au projet d'établissement
- Accompagner la personne porteuse d'un handicap par des moyens humains et techniques nécessitant un travail pluridisciplinaire